



Récupération de terrains agricole prêtés gracieusement

Par **Benoit16**, le **18/04/2008** à **19:50**

Bonjour,
Mon frère et moi avons hérité de nos grand-parents d'une ferme dans la Loire, n'étant pas agriculteurs et afin que les propriétés ne se dégradent, nous les avons prêtés gracieusement à un éleveur de chevaux, la condition verbale étant qu'il entretienne ces propriétés. Cette personne a enregistré tous ces terrains agricole à la MSA. Sur la totalité des terrains déclarés il n'en utilise que 10% le reste est à l'abandon. Aujourd'hui un jeune agriculteur se monte, dans la commune et il serait intéressé par nos terrains, cette jeune personne nous paraît sérieuse et nous aimerions que ce soit lui qui entretienne nos propriétés. Malheureusement après avoir écrit plusieurs lettres recommandées, l'éleveur nous répond qu'il n'est pas question qu'il nous restitue les propriétés.
Nous sommes désespérés de voir que ce n'est pas entretenu correctement.
Que devons nous faire, qu'elle est la procédure la moins onéreuse à adopter.
Merci pour votre réponse.
Cordialement